



RENAULT

Suicide d'un salarié de Renault : enquête ouverte

NOUVELOBS.COM | 21.02.2007 | 18:00

Le Parquet de Versailles a ouvert une enquête préliminaire après le suicide d'un employé du technocentre Renault. Il s'agit du troisième suicide.



Le parquet de Versailles a ouvert une enquête préliminaire mardi 20 février après le suicide d'un employé du technocentre Renault à Guyancourt (Yvelines), qui avait expliqué dans un courrier son geste par ses difficultés au travail, a-t-on indiqué de source judiciaire. L'homme a été découvert vendredi à son domicile de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines) où a été retrouvée une lettre dans laquelle il évoquait ses difficultés au travail.

"Au vu du mot qu'il a laissé et pour faire la transparence totale sur cette affaire, le parquet a diligenté une enquête pénale pour vérifier les conditions de travail de ce monsieur", a ajouté cette source judiciaire.

L'enquête pénale n'a pas pour but de donner les circonstances du décès qui sont "clairement établies", puisqu'il s'agit d'un suicide, mais de rechercher d'éventuelles infractions (comme le harcèlement moral par exemple) qui pourrait être en lien avec la mort du salarié.

Précédents

Ce décès intervient trois semaines après la marche silencieuse de salariés de ce technocentre, en hommage à deux de leurs collègues qui se sont suicidés en octobre et janvier derniers sur le site même de Guyancourt. Pour ces deux décès, le parquet de Versailles, qui travaille avec l'Inspection du travail, a souligné qu' "aucun élément ni infraction (de l'employeur, NDLR) n'avaient été retenus qui auraient pu être liés à la mort de ces deux personnes", selon cette même source judiciaire.

Le 20 octobre 2006, un technicien en informatique s'était jeté du cinquième étage du bâtiment principal du technocentre qui compte 12.500 salariés et un second s'est noyé le 22 janvier. Le commissariat de Guyancourt chargé de l'enquête avait conclu à des suicides.